



Sumène, le 07/09/2026

À l'attention de Mesdames et Messieurs les habitants de Cézas

Suite à la réunion qui s'est tenue en sous-préfecture du Vigan le 10 juillet dernier, en présence de Madame la Sous-Préfète, de représentants de la municipalité de Sumène, des représentants de Free Mobile et du collectif d'habitants opposé à l'implantation de l'antenne téléphonique, nous souhaitons vous informer de la décision prise concernant le projet d'implantation d'une antenne téléphonique sur le site de la Mourade.

À l'issue de ces échanges, la préfecture et l'opérateur ont demandé à la municipalité d'annuler l'autorisation d'implantation de cette antenne.

Cette décision intervient alors même que notre territoire demeure très largement dépourvu de couverture téléphonique. En conséquence, aucune antenne ne sera implantée sur ce site, ni, à ce jour, sur un autre site du hameau dans le cadre du programme national de résorption des zones blanches en cours. Cézas restera donc, pour les prochaines années, dans une situation de « zone blanche » ou de très faible couverture en matière de téléphonie mobile.

Il nous paraît important que chacun mesure les conséquences de cette situation. La mobilisation du collectif contre le projet n'a pas seulement conduit à l'abandon d'une antenne : elle contribue aujourd'hui à maintenir l'ensemble du hameau dans une situation de sous-couverture téléphonique, alors même que les besoins de la population sont réels et que la téléphonie mobile constitue désormais un élément essentiel de sécurité et de communication.

Les échanges de ces derniers mois ont par ailleurs fait apparaître une difficulté particulièrement préoccupante concernant le site du Prieuré de Cézas, géré par l'association Asphodèle-Le Prieuré, qui accueille régulièrement du public. Cette association avait clairement fait part de la nécessité de disposer d'une connexion mobile afin d'assurer la sécurité du public et des personnes accueillies en cas d'incident ou d'urgence (premiers secours, gendarmerie), mais également afin de pouvoir développer normalement ses activités.

Il est donc regrettable que l'opposition portée par le collectif n'ait pas davantage pris en compte ces besoins concrets, qui dépassent largement la seule question de l'installation d'une antenne. La sécurité des personnes, l'accueil du public et l'avenir des activités du Prieuré sont directement concernés.

Le projet d'implantation avait suscité une mobilisation importante de la population. Nous pensons aujourd'hui que cette mobilisation pourrait utilement être réorientée vers la recherche d'une solution concrète permettant enfin de remédier à l'absence de couverture mobile, plutôt que de s'opposer à toute implantation sans solution alternative.

Dans cet esprit, et afin que la solidarité qui s'est exprimée autour de ce dossier puisse désormais servir l'intérêt collectif, nous proposons que les habitants qui le souhaitent puissent participer à l'acquisition d'équipements et d'abonnements permettant de pallier, au moins en partie, l'absence de téléphonie mobile, notamment au Prieuré de Cézas :

Cette solution ne remplacera évidemment pas une véritable couverture mobile du hameau, mais elle permettrait d'apporter une première réponse aux besoins urgents de sécurité et de fonctionnement du site.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur ce sujet et, surtout, pour rechercher ensemble des solutions permettant de sortir durablement Cézas de cette situation de zone blanche.

Bien cordialement,

Pour l'équipe municipale Ghislain Pallier, Maire

